

Initiatives ministérielles

permanent des finances; et de l'amendement de M. Turner (Vancouver Quadra) (p.7569).

Le président suppléant (M. Paproski): Nous allons maintenant passer aux questions et aux observations sur l'exposé du député de Yorkton—Melville.

Le député de Kamloops invoque le Règlement.

M. Riis: Monsieur le Président, maintenant que le gouvernement a, une fois encore, donné avis qu'il se propose de présenter une motion de clôture le lendemain, je voudrais simplement mentionner que je donnerai alors les raisons pour lesquelles l'application de la clôture à ce moment-là est une initiative non seulement irresponsable, mais aussi inconstitutionnelle.

Des voix: Bravo!

Le président suppléant (M. Paproski): Y a-t-il des questions ou des commentaires? La parole est au député d'Athabasca.

M. Shields: Monsieur le Président, j'ai écouté avec un grand intérêt mon collègue de Yorkton—Melville lorsqu'il a fait son exposé à la Chambre, avant qu'il ne demande l'ajournement de celle-ci.

Il a commencé par annoncer que les néo-démocrates essayaient de couler ce projet de loi et cette taxe et qu'ils feraient n'importe quoi pour que ce projet de loi ne soit pas adopté.

Il a ensuite sorti les brochures et les a traitées de publicité et de propagande.

Si l'information contenue dans les brochures est fautive, le député aurait-il l'obligeance d'indiquer à la Chambre et à tous les députés en quoi elle est inexacte? Il l'a traitée de propagande.

Comment cela pourrait-il être de la propagande quand les gens demandent des renseignements sur la taxe sur les produits et services d'un bout à l'autre du pays? Ne pense-t-il pas que nous avons la responsabilité de fournir cette information à nos électeurs aussi rapidement que possible pour qu'ils comprennent les conséquences de cette taxe et dans quelle mesure elle les concernera? N'est-ce pas la tâche de chaque député d'informer ses électeurs et le pays?

Le député pourrait-il montrer à ses collègues en quoi cette information est fautive, si elle l'est effectivement.

J'ai l'esprit ouvert. J'aimerais vraiment savoir comment ce député pourrait montrer dans ces brochures en quoi l'information que nous fournissons est fautive.

Manifestement le Nouveau Parti démocratique, dont fait partie le député de Yorkton—Melville, a décidé qu'il ne va même discuter de la taxe sur les produits et services. Les députés de ce parti ont des idées toutes faites à propos de cette taxe. C'est l'ultime attitude autocratique. C'est l'exemple classique d'un parti sachant fort bien qu'il ne formera jamais le gouvernement et qu'il ne peut même pas y aspirer. Il peut donc se comporter d'une façon totalement irresponsable.

M. Nystrom: Monsieur le Président, nous parlons de ce projet de loi depuis le mois d'août. J'ai fait partie du comité qui a tenu des audiences dans toutes les régions du pays, y compris en Alberta. Nous avons discuté du projet de loi.

La réponse à la question sur la propagande, c'est que si le député se reporte à la plus récente publication du gouvernement, il lira un paragraphe intitulé «Accroissement de la compétitivité». Sous cette rubrique, il est dit que les entreprises canadiennes seront plus concurrentielles.

Or, cette affirmation est fautive à maints égards. Des porte-parole de bon nombre de petites entreprises ont dit au contraire que la TPS les rendrait moins concurrentiels. C'est le cas notamment des industries du tourisme, de la restauration minute, du vêtement et de la chaussure. Ces industries ont soutenu que la TPS ne serait pas un atout mais une entrave.

En fait, le tourisme et la restauration sont les deux secteurs les plus sensibles aux prix du Canada. Une hausse des prix, réelle ou apparente—on pourrait en parler longtemps—suffira, d'après les représentants de ces industries, à chasser la clientèle. Les représentants de l'industrie touristique qui ont comparu devant nous dans la salle du comité des chemins de fer, avant Noël, ont justement exposé de manière très nette et très efficace les répercussions qu'ils entrevoient dans leur secteur.

• (1610)

Je signale en toute déférence à mon ami d'Athabasca que déformer les faits dans un document équivaut à de la propagande. Le tourisme, par exemple, ne sera pas dans